

CH-Zofingue: Engineering services
OJ S 238/2012 11/12/2012
Contract notice
Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office fédéral des routes Ofrou Filiale de Zofingue

Postal address: Brühlstrasse 3

Town: Zofingue

Postal code: 4800

Country: Switzerland

For the attention of: Projet d'entretien

E-mail: beschaffung.zofingen@astra.admin.ch

Internet address(es):

General address of the contracting authority: www.astra.admin.ch

Additional information can be obtained from:

Official name: Office fédéral des routes OFROU Filiale de Zofingue

Internet address: http://www.simap.ch/shabforms/servlet/Search?NOTICE_NR=757519

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Office fédéral des routes Ofrou Filiale de Zofingue

Postal address: Brühlstrasse 3

Town: Zofingue

Postal code: 4800

Country: Switzerland

For the attention of: 080091, Inventarisierung BSA 2013 GE X und XI

E-mail: beschaffung.zofingen@astra.admin.ch

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Planification de l'entretien, inventaire EES dans les unités territoriales UT X et UT XI.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 27: Other services

Main site or place of performance: Filiale OFROU de Zofingue/ périmètre de traitement (UT X et UT XI) / siège du contractant.

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Prestations d'ingénieur pour l'inventaire des équipements d'exploitation et de sécurité des routes nationales des unités territoriales X et XI de l'Ofrou. Les prestations comprennent les éléments suivants: Recenser et préparer les bases, établissement d'un inventaire avec saisie de l'inventaire des installations (installations, parties d'installations et agrégats) sur place (tunnels, tronçons ouverts, centrales), vérification des bases de données existantes, saisie et mutation dans l'application métier EES (Web BSA).

Le dossier d'appel d'offres contient un descriptif détaillé des prestations.

Les équipements d'exploitation et de sécurité comprennent les installations suivantes. La sous-division en installations, parties d'installations et agrégats est définie dans la directive relative au système suisse d'identification des installations (AKS-CH).

— Alimentation énergétique -éclairage -ventilation -signalisation -installations de surveillance -communication et technique de commande -câblages (hors réseaux de conduites et câbles de base et de transit du tronçon ouvert) -installations périphériques.

II.1.6. CPV code(s)

71300000 Engineering services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 1.5.2013. Completion 31.12.2013

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Coûts à inclure dans le prix offert: dans les 30 jours suivant la réception de la facture à l'Ofrou.
Coûts à inclure dans le prix offert: conformément aux chiffres 3 et 4 du document contractuel prévu pour les prestations de planificateur. La rémunération et les prix couvrent toutes les prestations figurant dans les documents d'appel d'offres et nécessaires à l'exécution du contrat.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Admises. Un soumissionnaire doit assumer la direction technique et administrative et indiquer les partenaires impliqués.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: Conditions générales de participation: Selon les explications fournies dans le cahier des charges.

Sous-traitance: admis. Les prestations fournies par des sous-traitants ne doivent pas dépasser au maximum 30 %. Conditions pour les sous-traitants et les fournisseurs l'entreprise peut confier certaines parties de l'exécution des livraisons et travaux à des sous-traitants et fournisseurs. L'entreprise fournit des informations sur le sous-traitant et les collaborateurs participant au projet. Elle décrit les prestations réalisées par les sous-traitants (volume, pourcentage) dans le « document de l'offre pour prestations de mandataire », chiffre 2.3.2.3 Organigramme spécifique au projet.

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Critères d'aptitude:

Toutes les entreprises économiquement et techniquement aptes à assumer le mandat et pouvant apporter les preuves ci-après de leur aptitude sont invitées à déposer une offre en CHF.

C1: aptitude technique.

C2: aptitude économique / financière.

C3: expérience de la personne clé Chef de projet.

C4: disponibilité des personnes clés.

C5: part représentée par les sous-traitants.

Justificatifs requis:

Les justificatifs / attestations suivants doivent être joints au dossier d'offre (prédéfini), faute de quoi celui-ci ne pourra pas être pris en considération:

Critère de qualification 1.

Aptitude technique.

Références de l'entreprise relatives à l'accompagnement et à la prise en charge d'un projet comparable à la tâche prévue sur routes nationales sans interruption du trafic avec des informations sur les éléments suivants:

1. Période

2. Volume des honoraires (au moins CHF 200 000.-)

3. Travaux/prestations effectués par l'entreprise/phases traitées

4. Contact du service de références habilité à fournir des renseignements (donneurs de références)

Critère de qualification 2.

Aptitude économique / financière.

Justificatifs que le soumissionnaire doit fournir à l'adjudicateur à sa demande après la soumission de l'offre:

- Extrait récent du registre du commerce,
- Extrait récent du registre des poursuites,
- Extrait récent de la caisse de compensation AVS / AI / APG / AC,
- attestation récente SUVA / AFC,
- Attestations d'assurance valables du soumissionnaire ou de la communauté de planificateurs concernant l'assurance en responsabilité civile de l'entreprise.

Critere de qualification 3.

Experience de la personne cle chef de projet.

Preuve d'une expérience pratique en établissement d'un inventaire selon AKS-CH/OKS conformément à la directive de l'OFROU relative au système suisse d'identification des installations (AKS-CH), édition de 2009, V1.1 avec des indications sur les éléments suivants:

1. Période, fonction
2. Volume des honoraires (au moins CHF 100 000.-)
- 3.Travaux effectués / prestations de la personne clé
- 4.Contacts habilités à fournir des renseignements (donneurs de références)

Critere de qualification 4.

Disponibilite des personnes cles.

Preuve de la disponibilité pour le projet des personnes clés désignées pour l'année 2013.

Enumération et présentation détaillées de la charge de travail (en temps) dans le cadre des autres projets. Les personnes clés sont les suivantes: chef de projet, spécialiste en recensement et documentation.

Critere de qualification 5.

Part representee par les sous-traitants.

Preuve qu'au maximum 30 % des prestations sont effectuées par des sous-traitants.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

080091

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

11.2.2013

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

German.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Des offres partielles ne sont pas admises.

Conditions pour les pays n'ayant pas adhéré aux accords de l'OMC: aucune.

Conditions générales: Selon le contrat prévu.

Négociations: Demeurent réservées. Il n'y aura pas d'enchères inversées ou de négociations portant sur le prix. Des négociations ultérieures destinées à réviser les offres ou à modifier les prestations pourront avoir une influence sur le prix.

Conditions régissant la procédure: Le pouvoir adjudicateur adjuge des marchés publics pour des prestations en Suisse uniquement à des adjudicataires qui garantissent le respect des dispositions sur la protection des travailleurs, les conditions de travail et l'égalité de salaire entre hommes et femmes.

Autres indications:

1. Aucune visite ne sera organisée;
2. La maturité de réalisation du projet ainsi que la disponibilité des crédits demeurent réservées;
3. L'élaboration des offres n'est pas rémunérée. Les dossiers de ces dernières ne sont pas retournés;
4. L'ouverture des offres n'est pas publique. Un procès-verbal anonyme sera envoyé à tous

les soumissionnaires;

5. Exclusion, pré implication: l'entreprise Bachofner & Partner AG, 8906 Bonstetten, est exclue de la participation à la présente procédure;

6. Pré implication: les entreprises suivantes en tant que sociétés mandatées dans le cadre de phases précédentes du projet peuvent participer à cette procédure de mise en concurrence. Les réalisations pertinentes des entreprises seront jointes à l'appel d'offres ou pourront être consultées sur demande. -ASE GmbH, 8001 Zurich -AWK Group SA, 8050 Zurich 7. En vertu de l'art. 36, al. 2, let. h, OMP ainsi que de l'art. XV, let. d, AMP, l'adjudicateur se réserve le droit d'attribuer, suivant la procédure de gré à gré, de nouveaux marchés liés au présent marché et similaires à celui-ci. 8. Langue du projet: allemand 9. Modifications, suppressions, contradictions: les offres incomplètes ou partielles seront exclues de l'offre. Les modifications ou les ratures dans les documents de soumission ne sont pas permises et entraîneront une exclusion de la procédure. En cas de contradictions entre la version papier et informatique dans l'offre du soumissionnaire, c'est la version papier qui prévaut. Le remplissage électronique des formulaires mis à disposition est volontaire. Tous les formulaires peuvent aussi être remplis à la main. Toute responsabilité est déclinée. D'éventuelles erreurs ne permettent pas de faire valoir de droits et n'entraînent aucune obligation. 10. Discussion des informations: c'est le maître d'ouvrage qui décide de discuter des informations avec les différents soumissionnaires. 11. Documents de soumission à fournir et leur structure (conformément à la numérotation des documents du dossier) Les documents suivants remplis intégralement doivent être fournis. Après l'adjudication (chiffre 2.0 excepté) et une éventuelle mise au net, ils font partie intégrante du contrat conformément au document contractuel prévu dans le chiffre 2 pour les prestations de planificateur: 2.0 Les justificatifs relatifs aux références. (Ce document ne sert que pour la procédure d'adjudication et ne fait pas partie intégrante des documents contractuels) 2.1 Le document contractuel prévu pour les prestations de planificateur, signé 2.2 Les conditions contractuelles générales KBOB pour prestations de planificateurs, édition 2006 2.3 D'autres documents du soumissionnaire compris dans l'offre: 2.3.1 Tableau de prestations avec descriptif 2.3.2 Rapport technique spécialisé 2.3.2.1 Analyse des tâches du pouvoir adjudicateur du point de vue du soumissionnaire (au maximum trois pages, pas d'avant-projet) 2.3.2.2 Registre des réserves techniques et des questions ouvertes 2.3.2.3 Organigramme du soumissionnaire spécifique au projet avec indication de l'équipe de projet, de ses membres et de leur fonction 2.3.2.4 Explications sur l'offre du point de vue du soumissionnaire (au maximum une page, pas d'avant-projet) 2.3.6 Programme/calendrier 2.3.8 Autres éléments contractuels: 2.3.8.1 Tableaux d'honoraires 2.3.8.2 Justificatifs (disponibilité des personnes clés, pourcentage du travail effectué par les sous-traitants) Il n'est pas permis de modifier les documents remis par le pouvoir adjudicateur; les offres modifiées en ce sens pourront être exclues de la procédure d'adjudication. Si le texte de l'appel d'offres permet les variantes, ces dernières doivent être explicitement indiquées comme telles et être soumises en plus séparément de l'offre de base. 12. Confidentialité: le pouvoir adjudicateur et le soumissionnaire négocient de manière confidentielle toutes les informations non notoirement connues ni généralement accessibles.

www.simap.ch

Indication des voies de recours: Conformément à l'art. 30 LMP, la présente publication peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 St. Gall. Le mémoire de recours, à présenter en deux exemplaires, indiquera les conclusions, motifs et moyens de preuve et portera la signature de la partie recourante ou de son mandataire; y seront jointes une copie de la présente publication et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles. Délai de livraison / remarques.

Délai de clôture pour le dépôt des offres / remarques: l'offre (dossier de l'offre) doit être remise

sous forme papier en double exemplaire et sous forme électronique (sur CD ou DVD) en 1 exemplaire. Dépôt par voie postale: envoi par courrier A (date du cachet apposé par un bureau de poste suisse ou étranger officiellement reconnu). Le soumissionnaire (seul ou à plusieurs) doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été déposée dans les délais. Les offres soumises hors délai ne seront pas prises en considération. L'enveloppe doit comporter, en plus de la désignation du projet, l'indication « Ne pas ouvrir – dossier d'offre » bien en évidence. Remise en mains propres: L'offre doit être déposée à la loge au plus tard à la date indiquée ci-dessus, pendant les heures d'ouverture (8:00 12:00 et 13:00 - 17:00) contre remise d'un accusé de réception (adresse au point 1.2). Remise à une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger: Les soumissionnaires étrangers peuvent déposer leur offre contre remise d'un accusé de réception, au plus tard à la date de dépôt mentionnée ci-dessus auprès d'une représentation diplomatique ou consulaire suisse à l'étranger, pendant les heures d'ouverture. Dans ce cas, les soumissionnaires sont tenus d'envoyer l'accusé de réception à l'adjudicateur par courriel avant la date limite de dépôt. Les offres reçues par fax ou par courriel ne seront pas prises en compte. Publication de référence nationale: Simap de la 7.12.2012, doc. 757519. Délai souhaité pour poser des questions par écrit: 18.1.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

7.12.2012